

- ▶ Vous avez besoin d'un rendez-vous rapidement ?
- ▶ Votre médecin traitant n'est pas disponible ?

Consultez un médecin dans une cabine de télé-médecine à la Maison de l'étudiant

LE +

Des étudiants référents vous assistent lors de votre rendez-vous



Prendre rendez-vous

Créneaux disponibles 3 jours avant la consultation.

CB et carte vitale obligatoires



- Consultation médicale vidéo avec un médecin du **territoire**
- Dispositifs médicaux **certifiés** utilisés à distance
- Local insonorisé pour respecter la **confidentialité**
- Données de santé **protégées**
- Acte reconnu et remboursé par la Sécurité sociale - **sans surcoût**

(Consultation de soin non-programmé en secteur 1, ne se substituant pas à la recherche d'un médecin traitant)